



Communiqué de presse

Rassemblement vendredi 4 décembre à 18h Place de la victoire :

Poursuivons la mobilisation historique de la Marche des libertés à Bordeaux

2 décembre 2020

Les 20000 manifestants à Bordeaux samedi 28 novembre ont permis d'illustrer une très forte contestation contre la loi "Sécurité Globale". Deuxième mobilisation par le nombre en France derrière celle à Paris, la manifestation bordelaise a grandement contribué à renforcer la revendication des 500 000 personnes qui ont marché dans toute la France où plus de 100 mobilisations ont été dénombrées contre la loi « sécurité globale » et pour nos libertés publiques.

Une présence importante de la jeunesse dans toute sa composante est à souligner. Elle a grandement grossi un cortège citoyen d'ampleur venu à l'appel de plus de 70 organisations syndicales, associatives et politiques. Une diversité qui témoigne d'une mobilisation spectaculaire et de la lucidité citoyenne sur la gravité de la situation économique, sociale et démocratique que nous vivons dans notre pays.

La Marche des libertés s'est déroulée pacifiquement, dans la joie et la bonne humeur en présence de nombreuses familles, pendant 3 heures pour finir à 16h30 sur la place Pey Berland.

L'OGLP et ses partenaires se félicitent de la réussite de cette nouvelle action de samedi et **appelle à poursuivre la mobilisation notamment vendredi 4 décembre par un rassemblement pacifique à 18h place de la Victoire à Bordeaux.**

Ce rassemblement doit permettre de continuer à alerter sur toutes les dispositions contenues dans cette loi et de rejeter un choix de société tourné vers l'obsession sécuritaire au détriment de nos libertés individuelles et collectives.

Les dernières annonces de l'Exécutif tentant de faire passer le message que l'article 24 serait corrigé, sont loin d'être satisfaisantes et loin de nous rassurer. Elles ne doivent pas non plus faire oublier le maintien du schéma national du maintien de l'ordre ni les risques de réintroduction de l'article 24 dans la loi sur le séparatisme.

Les violences policières ont eu un impact sur l'ampleur de la mobilisation, notamment suite à l'évacuation violente des migrants installés place de la République à Paris et le passage à tabac de Michel Zecler. Dans cette dernière affaire, les images ont été cruciales pour invalider la version des policiers qui accusaient leur victime d'avoir tenté de "saisir leur arme".

Au-delà de l'article 24 de la loi "sécurité globale", se sont des revendications plus générales qui sont portées par le mouvement et concernent les violences policières, le racisme, et les attaques contre les droits fondamentaux (liberté de la presse, liberté de manifester, prolongement des états d'urgence, libertés syndicales, libertés académiques, etc) qui sont à mettre en relation avec le contexte actuel économique, social, sociétal et environnemental.